

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

*Prestation de création de site internet vitrine*

Version en vigueur au 27 mai 2026

## Article 1 – Identification du prestataire

**Raison sociale :** SPACE STUDIO

**Forme juridique :** Société à Responsabilité Limitée (SARL)

**SIREN :** 947 829 073

**SIRET (siège social) :** 947 829 073 00024

**Numéro de TVA intracommunautaire :** FR34947829073

**Code NAF / APE :** 6202A – Conseil en systèmes et logiciels informatiques

**Adresse :** 139 Boulevard Élisabeth Boselli, 49100 Angers

**Dirigeant :** Simon VERGNEAU

**Date de création :** 12 janvier 2023

---

## Article 2 – Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») régissent l'ensemble des prestations de création de site internet vitrine réalisées par SPACE STUDIO (ci-après « le Prestataire ») au bénéfice de tout client professionnel ou particulier (ci-après « le Client »).

Toute commande passée auprès du Prestataire implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV, qui prévalent sur tout autre document du Client, notamment ses propres conditions générales d'achat.

---

## Article 3 – Description de la prestation

Le Prestataire s'engage à concevoir et développer un site internet vitrine pour le compte du Client, selon les spécifications définies dans le devis ou le bon de commande signé entre les parties. La prestation inclut notamment :

- La conception graphique et la mise en page du site sous WordPress, en utilisant le constructeur de pages Divi (Elegant Themes) ;
- L'intégration des contenus textuels et visuels fournis par le Client ou, à défaut, générés par le Prestataire à l'aide d'outils d'intelligence artificielle ;
- La configuration et la mise en ligne du site sur le nom de domaine convenu ;
- La cession d'une licence Divi (Elegant Themes) à vie au bénéfice du Client, incluant les mises à jour, dans les conditions définies par l'éditeur.

Tout élément non expressément mentionné dans le devis (animations spécifiques, fonctionnalités e-commerce, développements sur mesure, etc.) fera l'objet d'un devis complémentaire.

---

## Article 4 – Délais de réalisation

Le site internet est livré, en règle générale, dans un délai de deux (2) à trois (3) mois à compter de la réception de l'acompte initial et de la réunion des conditions préalables suivantes :

- La fourniture complète par le Client de l'ensemble des contenus nécessaires à la réalisation du site (textes, images, logos, éléments graphiques, etc.) ;

- La disponibilité du nom de domaine et sa mise à disposition effective au Prestataire. Lorsque le nom de domaine est détenu par un tiers, les délais sont suspendus jusqu'à son transfert ou sa mise à disposition effective.

Ces délais sont donnés à titre indicatif. Ils ne constituent pas des délais de rigueur. Le Prestataire ne pourra être tenu responsable de tout retard résultant d'un manque de réactivité du Client ou d'une indisponibilité du nom de domaine imputable à un tiers.

---

## Article 5 – Conditions financières et modalités de paiement

### 5.1 – Prix

Le prix total de la prestation est celui figurant dans le devis accepté par le Client. Sauf mention contraire dans le devis, les prix sont exprimés en euros hors taxes (HT). La TVA applicable est celle en vigueur au jour de la facturation.

### 5.2 – Modalités de paiement échelonné

Le Client bénéficie de la possibilité d'étaler le règlement du prix total de la prestation selon les modalités suivantes :

- Un acompte de trente pour cent (30 %) du prix total TTC est exigible lors de la signature du bon de commande ou de l'acceptation du devis. Cet acompte conditionne le démarrage des travaux ;
- Le solde restant, soit soixante-dix pour cent (70 %) du prix total TTC, est réglé par mensualités égales sur une durée de douze (12) mois à compter du versement de l'acompte.

Les modalités de paiement (date d'échéance, moyen de paiement, montant des mensualités) sont précisées dans le devis ou dans un échéancier joint à la commande.

### 5.3 – Retard de paiement

En cas de retard de paiement, des pénalités de retard sont applicables de plein droit, au taux légal en vigueur, à compter du lendemain de la date d'échéance figurant sur la facture, sans qu'une mise en demeure préalable soit nécessaire.

Conformément à l'article L. 441-10 du Code de commerce, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante euros (40 €) est également due de plein droit par le Client professionnel en cas de retard de paiement.

---

## Article 6 – Suspension du site en cas d'impayé

En cas de non-paiement d'une ou plusieurs mensualités, le Prestataire se réserve le droit de suspendre l'accès au site internet du Client dans les conditions suivantes :

- La suspension du site peut être mise en œuvre lorsque le retard de paiement atteint quatre (4) mois consécutifs ou non, à compter de la première mensualité impayée ;
- Avant toute suspension, le Prestataire adressera au Client une mise en demeure par email ou courrier recommandé, lui accordant un délai de huit (8) jours pour régulariser sa situation ;
- La réactivation du site sera effectuée dans un délai de soixante-douze (72) heures ouvrées suivant le règlement intégral des sommes dues (mensualités impayées, pénalités de retard éventuelles).

La suspension du site ne constitue pas une résiliation du contrat et ne dispense pas le Client de son obligation de régler l'intégralité des sommes dues.

---

## Article 7 – Hébergement et nom de domaine

### 7.1 – Première année

Le Prestataire prend en charge les frais d'hébergement et de nom de domaine du site internet pour une durée d'un (1) an à compter de la mise en ligne du site, sans facturation supplémentaire au Client.

## 7.2 – Au-delà de la première année

À l'issue de la première année, les frais d'hébergement et de nom de domaine sont à la charge exclusive du Client. À titre indicatif, ces frais sont estimés à environ soixante euros hors taxes (60,00 € HT) par an au 27 mai 2026. Ce montant est susceptible d'évoluer en fonction des tarifs pratiqués par les prestataires d'hébergement et de registrar.

Le Prestataire informera le Client, au moins trente (30) jours avant l'échéance, des démarches à effectuer pour assurer la continuité de l'hébergement et du nom de domaine. En cas d'inaction du Client, le Prestataire ne pourra être tenu responsable d'une interruption de service.

---

## Article 8 – Maintenance technique

### 8.1 – Première année

Durant la première année suivant la mise en ligne du site, le Prestataire assure gratuitement la maintenance technique courante du site. Cette maintenance comprend notamment :

- Les mises à jour de WordPress, du thème Divi et des extensions installées, appliquées de manière automatique par le Prestataire ;
- La correction des bugs ou dysfonctionnements constatés.

### 8.2 – Sauvegardes

Une sauvegarde quotidienne automatique du site est assurée par l'infrastructure d'hébergement. Les fichiers de sauvegarde sont conservés et accessibles pendant une durée de quatorze (14) jours glissants.

À titre optionnel, le Prestataire peut mettre en place une solution de sauvegarde externalisée via l'outil WP Umbrella, permettant de conserver les fichiers de backup sur une durée de quatre-vingt-dix (90) jours. Cette option est proposée au tarif de quarante euros hors taxes (40,00 € HT) par an. Elle est entièrement facultative et ne conditionne pas la réalisation de la prestation principale.

### 8.3 – Au-delà de la première année

À l'issue de la première année, toute intervention de maintenance, de mise à jour ou de correction effectuée par le Prestataire sera facturée au tarif horaire en vigueur. À titre indicatif, ce tarif est fixé à cinquante euros hors taxes (50,00 € HT) par heure au 27 mai 2026, et est susceptible d'évoluer. En pratique, les interventions techniques n'excèdent que très rarement une à deux heures.

Un devis préalable sera établi pour toute intervention dont la durée estimée dépasse deux (2) heures. Le Client conserve la faculté de réaliser lui-même la maintenance ou de faire appel à un prestataire tiers.

### 8.4 – Forfait de maintenance mensuelle (optionnel)

À titre purement optionnel, le Client peut souscrire à un forfait de maintenance technique mensuelle au tarif de trente euros hors taxes (30,00 € HT) par mois. Ce forfait couvre exclusivement la correction des bugs et incidents techniques affectant le bon fonctionnement du site. Il inclut la surveillance technique, les mises à jour de sécurité et une assistance prioritaire du Prestataire pour tout dysfonctionnement avéré.

Le Prestataire attire toutefois l'attention du Client sur le fait que les incidents techniques significatifs sur un site WordPress bien entretenu sont rares, et n'interviennent généralement qu'une fois tous les deux à trois ans. Compte tenu du tarif horaire de 50,00 € HT et de la durée habituelle des interventions (rarement supérieure à une à deux heures), le recours ponctuel au Prestataire selon les besoins peut s'avérer plus économique pour le Client que la souscription au forfait mensuel. Ce forfait s'apparente davantage à une assurance sérénité qu'à une nécessité technique avérée. Le Client est libre d'arbitrer en toute connaissance de cause.

La mise à jour de contenus (au-delà de quinze (15) minutes par mois) ainsi que l'intégration de nouvelles fonctionnalités ne sont pas incluses dans ce forfait. Ces prestations feront l'objet d'un devis spécifique établi par le Prestataire et accepté par le Client avant toute intervention.

## Article 9 – Propriété intellectuelle et transfert de droits

### 9.1 – Transfert de propriété au Client

Le Client devient pleinement propriétaire du site internet, de sa mise en page, de son code source, de ses contenus textuels et de ses éléments graphiques à compter du règlement intégral du prix total de la prestation (acompte + totalité des mensualités).

Ce transfert de propriété est expressément conditionné au paiement complet du prix. Aucun transfert de droits ne saurait être revendiqué par le Client avant ce paiement intégral.

### 9.2 – Contenus fournis par le Client

Les textes, images, logos et tout autre contenu fournis par le Client restent sa propriété exclusive. Le Client garantit au Prestataire qu'il dispose des droits nécessaires à leur utilisation et l'indemniserà de tout recours de tiers à ce titre.

### 9.3 – Contenus générés par intelligence artificielle

Lorsque des contenus (textes, images, illustrations) sont produits par le Prestataire à l'aide d'outils d'intelligence artificielle, ces contenus sont cédés au Client à titre exclusif dès le paiement intégral de la prestation, dans les limites des droits cédables conférés par les outils utilisés.

### 9.4 – Licence Divi

Une licence Divi (Elegant Themes) à vie est cédée au Client dans le cadre de la prestation. Cette licence est soumise aux conditions générales d'utilisation d'Elegant Themes et ne saurait engager la responsabilité du Prestataire en cas de modification, suspension ou résiliation de ladite licence par l'éditeur.

### 9.5 – Droit de référence

Le Prestataire se réserve le droit de mentionner le site réalisé dans ses références commerciales et supports de communication (portfolio, réseaux sociaux, site internet), sauf opposition expresse et écrite du Client formulée avant la mise en ligne.

---

## Article 10 – Obligations du Client

Le Client s'engage à :

- Fournir en temps utile l'ensemble des contenus, informations et accès nécessaires à la bonne réalisation de la prestation ;
- Vérifier et valider les maquettes et contenus intégrés dans des délais raisonnables afin de ne pas bloquer l'avancement du projet ;
- Régler les sommes dues aux échéances convenues ;
- S'abstenir de modifier directement le site durant la phase de réalisation, et ce jusqu'à la livraison officielle, sauf accord préalable du Prestataire ;
- S'assurer de la légalité des contenus qu'il soumet au Prestataire (droits de propriété intellectuelle, droits à l'image, réglementation RGPD, etc.).

Le Client est seul responsable des contenus publiés sur son site après la livraison.

---

## Article 11 – Autonomie et accès du Client

Dès la livraison du site, le Client dispose d'un accès Administrateur complet à l'interface WordPress. Il est entièrement libre de modifier son site comme il l'entend : mise à jour de textes, remplacement d'images, ajout de pages ou de tout autre contenu.

Cependant, pour toute modification allant au-delà de la mise à jour de contenus textuels ou d'images (telle qu'une restructuration de page, l'ajout d'une fonctionnalité, une modification du design ou de la mise en page), le Prestataire encourage vivement le Client à le contacter au préalable. En effet, certaines interventions peuvent avoir des répercussions sur la stabilité, la cohérence graphique ou les performances du site. Le Prestataire pourra ainsi conseiller le Client ou réaliser la modification dans les meilleures conditions techniques.

Le Prestataire ne pourra être tenu responsable des dysfonctionnements résultant de modifications réalisées directement par le Client ou un tiers après la livraison, sans que le Prestataire en ait été informé au préalable.

Pour toute opération de maintenance, d'évolution ou de refonte future, le Client est entièrement libre de faire appel au prestataire de son choix, y compris à une société autre que SPACE STUDIO. Cette liberté est totale et ne saurait faire l'objet d'aucune restriction contractuelle.

Dans ce cas, SPACE STUDIO s'engage à transmettre, dans les meilleurs délais et à la demande du Client, l'ensemble des informations techniques nécessaires à la reprise du projet par un tiers : accès à l'hébergement, identifiants WordPress, informations relatives au nom de domaine, documentation technique disponible, et tout autre élément utile à la bonne continuité du service.

---

## Article 12 – Responsabilité du Prestataire

Le Prestataire s'engage à apporter tout le soin et la diligence nécessaires à la réalisation de la prestation, conformément aux règles de l'art et aux usages du secteur. Il est soumis à une obligation de moyens.

La responsabilité du Prestataire ne pourra être engagée en cas de :

- Retard ou impossibilité d'exécution imputable au Client ou à un tiers (notamment en cas de non-fourniture des contenus ou d'indisponibilité du nom de domaine) ;
- Dysfonctionnement du site consécutif à une intervention du Client ou d'un tiers non autorisé après la livraison ;
- Interruption du service d'hébergement ou du nom de domaine après la première année, relevant de la responsabilité du Client ;
- Modification ou résiliation de la licence Divi par Elegant Themes ;
- Préjudices indirects, tels que perte de chiffre d'affaires, perte de clientèle ou atteinte à l'image.

En tout état de cause, la responsabilité du Prestataire est limitée au montant hors taxes effectivement encaissé au titre de la prestation concernée.

---

## Article 13 – Résiliation

En cas de manquement grave par l'une des parties à ses obligations contractuelles, et à défaut de régularisation dans un délai de quinze (15) jours suivant la réception d'une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception, le contrat pourra être résilié de plein droit par la partie lésée.

En cas de résiliation à l'initiative du Client pour convenance personnelle après le démarrage des travaux, l'acompte versé restera acquis au Prestataire à titre d'indemnité forfaitaire. Les travaux déjà réalisés feront l'objet d'une facturation au prorata du travail accompli.

En cas de résiliation imputable au Prestataire, celui-ci remboursera au Client les sommes versées correspondant aux travaux non réalisés.

---

## Article 14 – Protection des données personnelles (RGPD)

SPACE STUDIO, en qualité de responsable de traitement ou de sous-traitant selon les circonstances, s'engage à traiter les données personnelles du Client conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés.

Les données collectées dans le cadre de la relation contractuelle sont utilisées aux seules fins d'exécution de la prestation et ne font l'objet d'aucune cession à des tiers. Le Client dispose des droits d'accès, de

rectification, d'effacement et de portabilité de ses données, qu'il peut exercer en contactant le Prestataire à l'adresse du siège social.

---

## Article 15 – Droit applicable et règlement des litiges

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution du contrat, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable. À défaut d'accord dans un délai de trente (30) jours à compter de la notification du litige par l'une des parties, le différend sera soumis aux juridictions compétentes du ressort du Tribunal de Commerce d'Angers.

Conformément à l'article L. 612-1 du Code de la consommation, tout Client consommateur a la possibilité de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable de tout litige.

---

## Article 16 – Transparence tarifaire – Absence de frais récurrents obligatoires

Le Prestataire s'engage à une totale transparence concernant les frais pouvant être demandés au Client. Passé la première année suivant la mise en ligne du site, aucun frais obligatoire ne sera facturé au Client, à l'exception des deux situations suivantes, entièrement facultatives et soumises à accord préalable du Client :

- La délégation de la gestion de l'hébergement et du nom de domaine au Prestataire, au-delà de la première année (environ 60,00 € HT/an à titre indicatif) ;
- La souscription à une prestation de maintenance technique (forfait mensuel à 40,00 € HT/mois ou interventions ponctuelles à 50,00 € HT/h), décrite à l'article 8.

Une fois livré, le site internet du Client fonctionnera de manière autonome. Il restera stable et identique tant qu'aucun incident technique ne surviendra, sans qu'aucune intervention ou paiement récurrent ne soit nécessaire pour en assurer le bon fonctionnement courant.

Par ailleurs, le référencement naturel (SEO) du site est intégré dans la conception initiale. Aucune prestation de référencement obligatoire, aucun forfait mensuel et aucun paiement récurrent lié au référencement ne seront demandés au Client. Le Prestataire ne conditionne pas la visibilité du site à la souscription d'un service payant supplémentaire.

---

## Article 17 – Dispositions générales

Si l'une quelconque des clauses des présentes CGV était déclarée nulle ou inapplicable, les autres clauses demeureraient en vigueur.

Le fait pour le Prestataire de ne pas se prévaloir d'une disposition des présentes CGV ne vaut pas renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

Les présentes CGV peuvent être modifiées à tout moment par le Prestataire. La version applicable est celle en vigueur à la date de la commande.

---

### Bon pour accord

*Signature électronique – Le nom du signataire, la date et l'horodatage seront apposés automatiquement*

**SPACE STUDIO – Simon VERGNEAU**

139 Boulevard Élisabeth Boselli – 49100 Angers

SIREN 947 829 073 – TVA FR34947829073